

1957 STUDIO

Société à responsabilité limitée au capital de 100 €
40 RUE ANNA PAVLOVA - 34000 MONTPELLIER
RCS MONTPELLIER 991 291 659
(ci-après la "Société")

DÉCISIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE EN DATE DU 26 FÉVRIER 2026

(Seules les décisions ayant effet sur la présente formalité sont reproduites ci-après.)

Décision

Modification des statuts relative à la cession de parts sociales

La Collectivité des Associés, décide de modifier l'article affecté par la cession susvisée (article ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL) pour rendre compte de la nouvelle répartition du capital décrite ci-dessous ;

Madame Hind ELATRASSI à concurrence de :

- Quatre cent vingt-cinq (425) parts sociales en pleine propriété

Monsieur Michaël DALMAU à concurrence de :

- Quatre cent vingt-cinq (425) parts sociales en pleine propriété

Monsieur Julian SENEGAS à concurrence de :

- Cent cinquante (150) parts sociales en pleine propriété

Pour extrait certifié conforme par la Gérance

Signé par Hind Elatrassi
Le 26 févr. 2026

Signed with  doc_XwEZ
tx_wGvBdkb3Br85

Madame Hind ELATRASSI